

Rendre son entreprise plus écoresponsable au quotidien

Optim'hum
SCOP

10, avenue de fontcouverte
84000 AVIGNON
Tél : 04.90.25.47.86
Email : contact@optimhum.net
Site : <http://www.optimhum.net>

1. Les fondamentaux du Développement Durable



10, avenue de fontcouverte
84000 AVIGNON
Tél : 04.90.25.47.86
Email : contact@optimhum.net
Site : <http://www.optimhum.net>



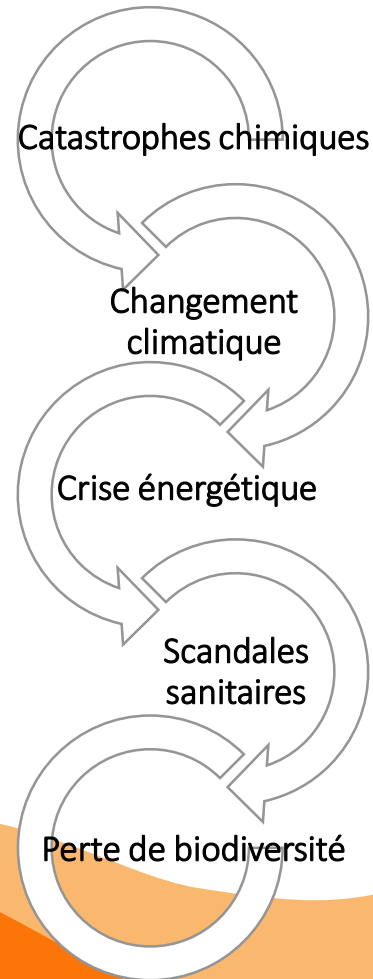
C'est qui ce Dédé ?

- Comment qualifieriez-vous le développement durable (DD) en 5 mots ?
- Comment qualifieriez-vous ou présenteriez-vous le DD aujourd'hui dans votre structure / votre projet ?
- Ce « qu'est » et ce « que n'est pas » le développement durable

LES ENJEUX

Bienvenue dans l'Anthropocène

<http://www.youtube.com/watch?v=-cJYXlfjADE>



Optim'hum
SCOP

10, avenue de fontcouverte

84000 AVIGNON

Tél : 04.90.25.47.86

Email : contact@optimhum.net

Site : <http://www.optimhum.net>

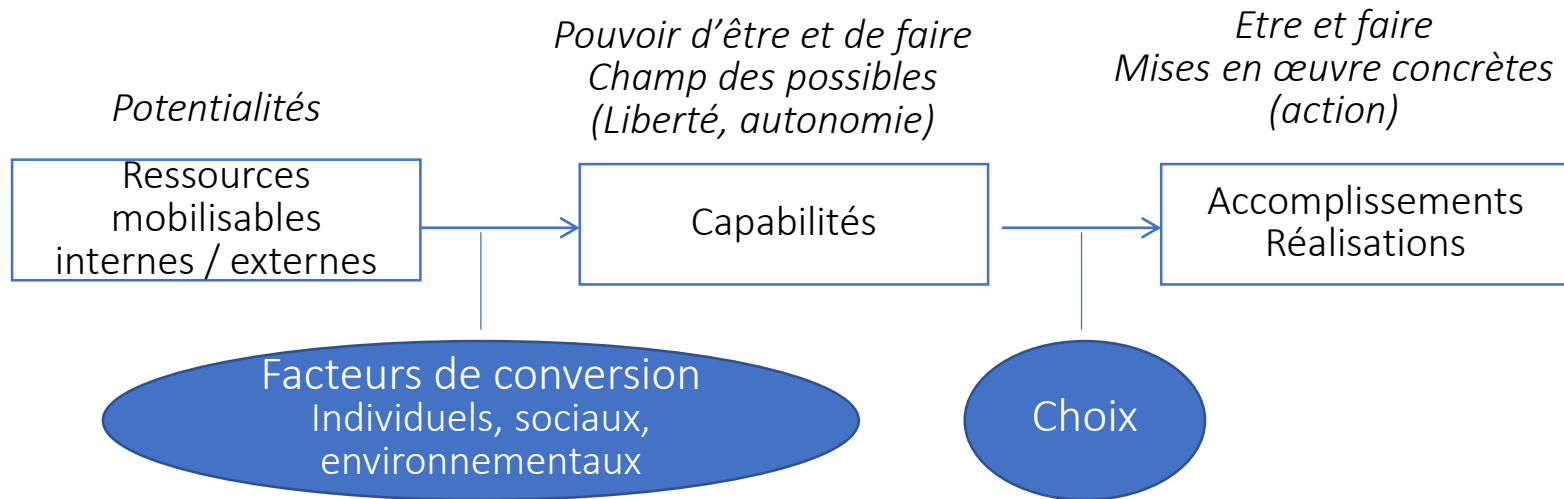
EMERGENCE ET DÉFINITION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

« Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins. »

Rapport Brundtland, 1987

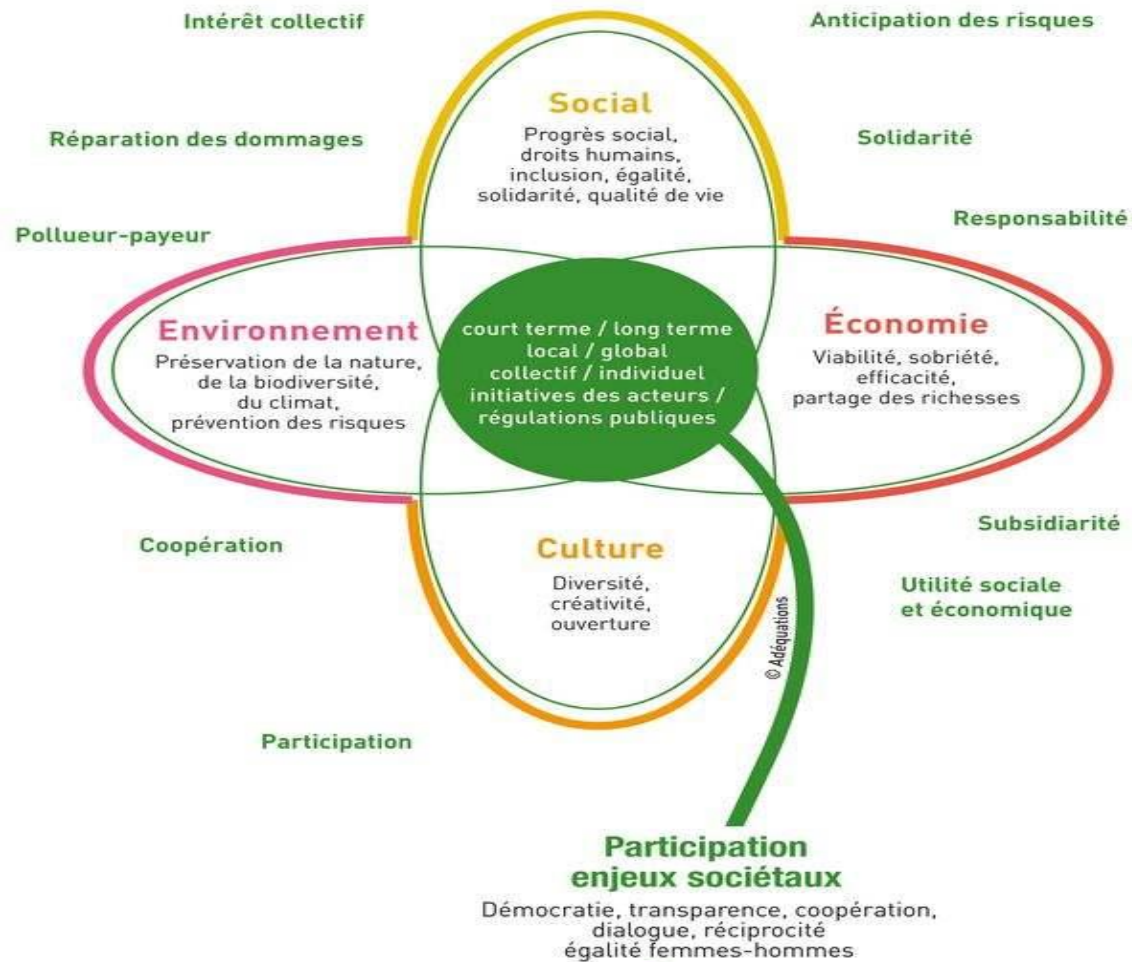
La théorie des « capacités » d'Amartya Sen

Un développement durable se doit d'améliorer les capacités de la génération actuelle sans compromettre le renforcement des capacités des générations futures.



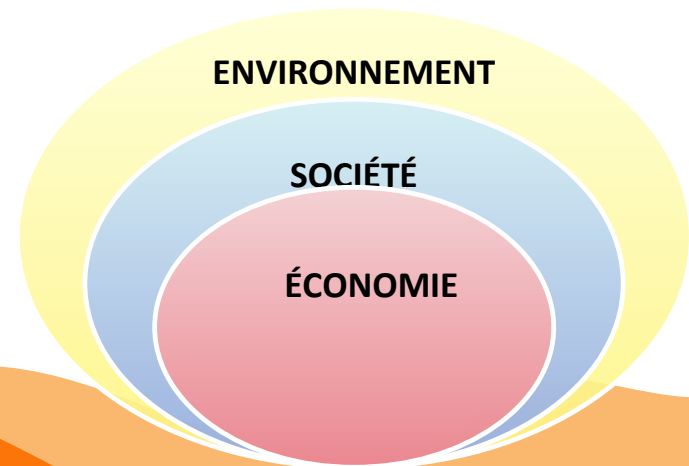
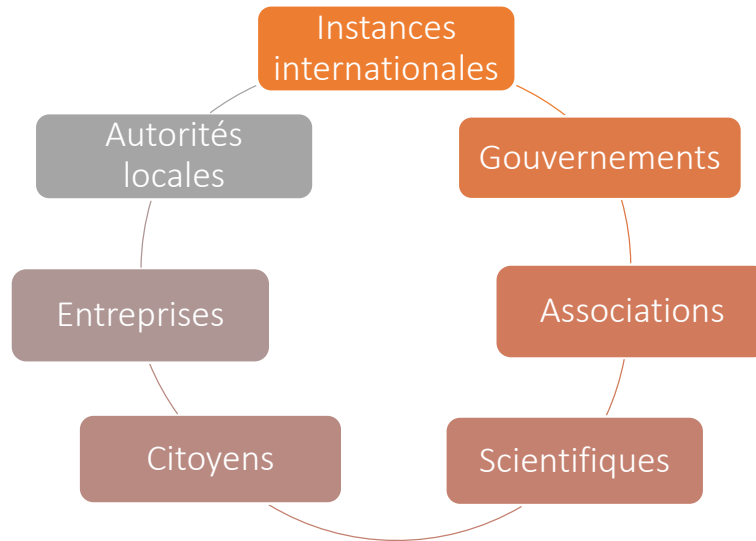
Les fondamentaux du Développement Durable

LES NOTIONS FONDATRICES : ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE



<http://www.adequations.org>

LES ACTEURS



LES ENGAGEMENTS ACTUELS DES ENTREPRISES

UNE ENTREPRISE RESPONSABLE ...



novethic.fr

LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES

C'est la responsabilité des entreprises vis-à-vis des effets qu'elles exercent sur la société

Loi sur les Nouvelles réglementations économiques dite Loi NRE 2001 + article 225 du Grenelle II de l'environnement

- **Obligation de publier un rapport extra-financier pour les entreprises >500 salariés**

Textes fondateurs

1992 : Convention de Rio de Janeiro qui fixe le cadre des Agendas 21 locaux

2002 : Loi française sur la Nouvelle Règlementation Economique (NRE) qui oblige les sociétés cotées à faire figurer dans leur rapport de gestion annuel des données sur les conséquences sociales et environnementales de leur activité (quelquefois au travers d'un « Rapport Développement Durable »)

2005 : Transposition des directives RoHS et DEEE en droit français, pour le recyclage et la gestion des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques

Juillet 2007 : Entrée en vigueur de la réglementation Reach (enRegistrement, Evaluation et Autorisation des substances CHimiques)

Octobre 2007 : Loi Grenelle Environnement (ou Grenelle 1), donnant des objectifs dans 7 grands domaines du développement durable

2008 : Circulaire du premier ministre en faveur d'un état exemplaire en termes de développement durable

2009 : Actualisation des données REACH (enRegistrement, Evaluation et Autorisation des substances CHimiques)

2010 : Grenelle 3 sur la loi des finances, avec notamment l'apparition de la Contribution Carbone.

LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES

Les thèmes de la RSE

Social (interne) :

Information aux salariés, rémunérations, politique de formation, diversité et mixité...

Sociétal (externe) :

Relations actionnaires, qualité des produits, satisfaction clients, relations fournisseurs, commerce équitable...

Environnemental :

Traitement des déchets, fin de vie des produits, énergies renouvelables, gaz à effet de serre, économies d'énergie...

LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES

Responsabilité sociétale: Les **7** questions centrales



L'ISO 26000: norme internationale de la Responsabilité Sociétale

* Les chiffres correspondent aux numéros des chapitres de la norme ISO 26000.

Tel : 04.90.25.47.86

Email : contact@optimhum.net

Site : <http://www.optimhum.net>

2. Les bénéfices à retirer pour son entreprise d'une démarche écoresponsable

AMELIORER LA PERFORMANCE ENERGETIQUES DE SON ENTREPRISE

Comment s'engager dans la **transition énergétique** ?

Quels enjeux pour une TPE/PME de réaliser un **bilan énergétique** (gain économies d'énergies, impact sociétal, les indicateurs de performance...)

Etablir son plan d'actions :

- Agir sur les comportements
- Les méthodes de travail
- Raisonner énergies renouvelables

Les bénéfices d'une démarche écoresponsable

REDUIRE SON BILAN CARBONE, PENSER EN CYCLE DE VIE DES PRODUITS

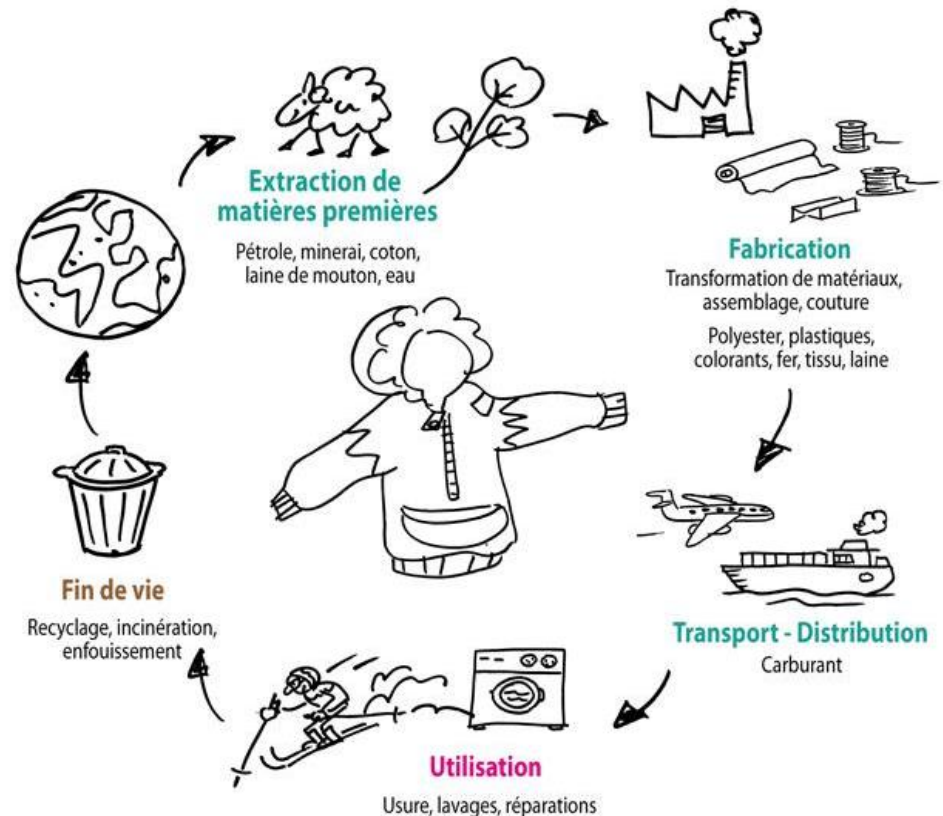
Le bilan carbone (comment en réaliser un, le lire et l'exploiter, mettre en place des pistes d'améliorations)

Le bilan des gaz à effet de serre (BEGES)

L'écoconception

Les enjeux pour l'entreprise

La communication environnementale associée

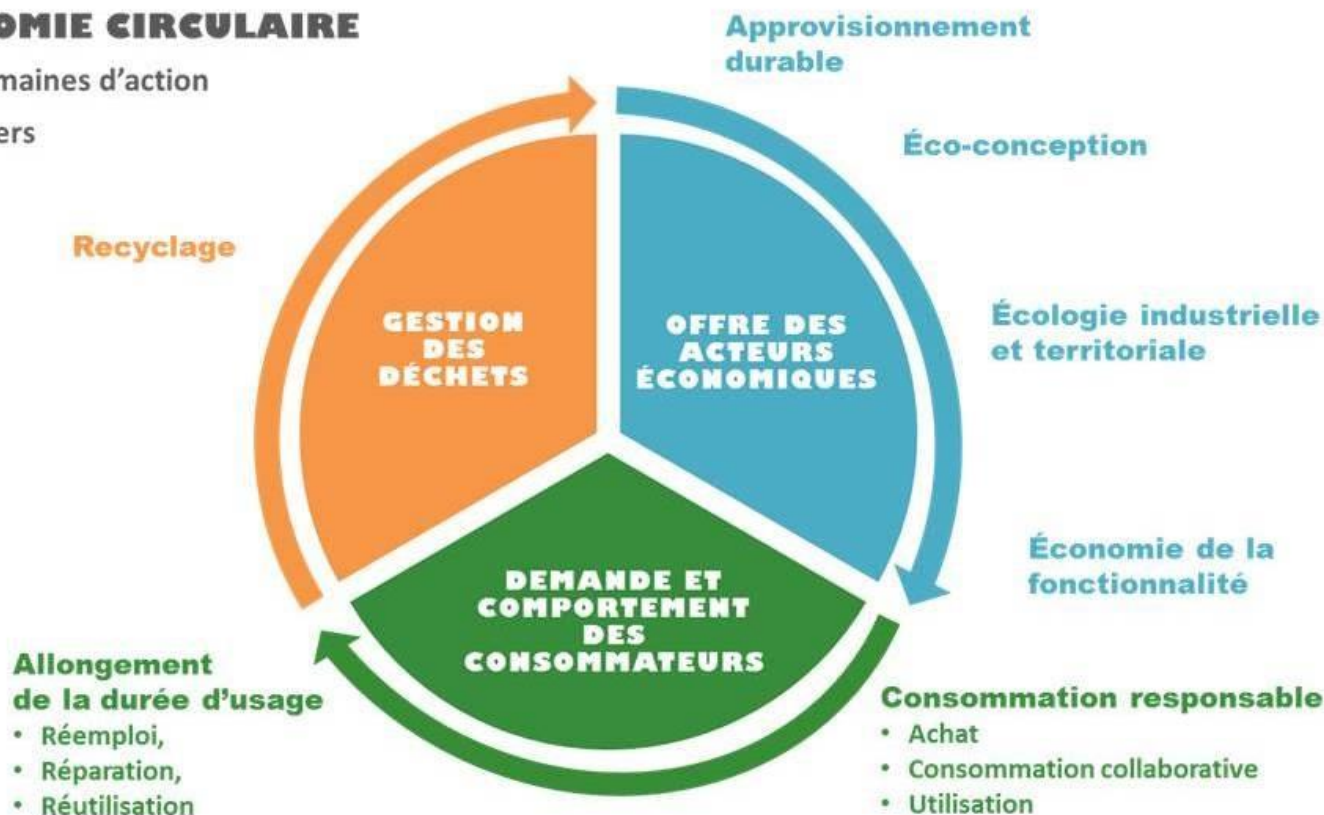


LES FONDAMENTAUX DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Trois domaines d'action

Sept piliers



Les principes

Les acteurs

Raisonnement opportunités d'entreprises

Optim'hum
SCOP

10, avenue de fontcouverte

84000 AVIGNON

Tel : 04 90 25 43 86

Email : contact@optimhum.net

Site : <http://www.optimhum.net>

BIODIVERSITE ET ENTREPRISE

La Loi n°2016-1087 du 8 août 2016 sur la biodiversité.

La nouvelle certification d'ECOCERT, « **engagement biodiversité** » qui certifie que la biodiversité est bien présente dans la stratégie des entreprises et des territoires.

L'interaction des entreprises et de leurs milieux naturels

La biodiversité = un atout pour l'entreprise : l'outil EBEvie pour les TPE et PME pour établir un plan d'action pour intégrer la biodiversité dans sa politique environnementale

3. Les bénéfices pour l'entreprise d'achats écoresponsable

Qu'est-ce que les achats responsables, pourquoi déployer une telle démarche, comment la mettre en œuvre dans une PME, quels indicateurs utiliser... Définition des achats responsables l'ObsAR, 2011

- Identifier son besoin, son niveau d'exigence : les 5 R :
 - Réduire la consommation (conception, énergie, matière première)
 - Réduire les déchets (fabrication, consommation, fin de vie)
 - Recycler au maximum (fabrication, consommation et seconde vie)
 - Réparer (augmenter la durée de vie)
 - Réutiliser (recyclage, emballage)
- Elaborer un cahier des charges
- Evaluer et sélectionner ses fournisseurs (identification des salons, des fournisseurs) et suivre les conditions d'exécution

4. Valoriser sa démarche écoresponsable

Optim'hum
SCOP

10, avenue de fontcouverte
84000 AVIGNON
Tél : 04.90.25.47.86
Email : contact@optimhum.net
Site : <http://www.optimhum.net>

METTRE EN AVANT SA DEMARCHE ECORESPONSABLE ET COMMUNIQUER

- Se différencier, Innover
- S'engager / donner du sens à l'activité de l'entreprise auprès de toutes les PP, améliorer son image
- Accéder aux marchés responsables
- Accueillir, diversifier les profils de l'entreprise
- Fédérer les salariés, les impliquer et les fidéliser, recruter
- Maîtriser les risques, anticiper les évolutions réglementaires et de marché

→ Gagner en compétitivité

Optim'hum
SCOP

10, avenue de fontcouverte
84000 AVIGNON
Tél : 04.90.25.47.86
Email : contact@optimhum.net
Site : <http://www.optimhum.net>

5. Les idées simples pour rendre votre entreprise plus durable au quotidien

Rendre votre entreprise plus durable au quotidien

Etre responsable dans sa vie quotidienne

- Modifier ses comportements : comment, plan d'actions
- Les éco-gestes : lister 10 éco-gestes à mettre en place

S'y retrouver dans les logos, les labels et les certifications

Les normes de management et les certifications « entreprises »



Les labels « produits »



Optim'hum
SCOP

ue d
VIGNON
90.25.47.86

Email : contact@optimhum.net
Site : <http://www.optimhum.net>